

AU PUBLIC

MERCI à ceux de nos confrères, membres de l'Union St-Joseph, qui ont déjà répondu à notre appel.

Animés des mêmes sentiments que les fondateurs du journal à l'égard de notre belle association, ils ont compris l'importance, sinon la nécessité, d'une publication populaire à son service : et, sans calculer, sans demander si, à part les questions concernant spécialement les sociétés, le journal pourra les intéresser, ils ont souscrit généreusement et en grand nombre l'imposition demandée.

Ceux-là qui ont ainsi témoigné leur approbation de notre entreprise méritent de partager, avec les promoteurs, la récompense d'une œuvre toute de dévouement et à l'avantage à peu près exclusif de l'Union St-Joseph : aussi, nous leur en donnons crédit volontiers.

Quelques uns, en petit nombre, ont ajourné pour un temps leur adhésion complète. Nous comprenons parfaitement les raisons et les circonstances exceptionnelles qui entravent momentanément leur générosité.

Loin de blâmer la prudence de ces derniers, quel que soit d'ailleurs le motif de cette prudence, nous leur offrons quand même, par l'Union St-Joseph à laquelle ils appartiennent comme nous, leur part du bénéfice à réaliser par cette société dans l'œuvre dont ils ajournent l'encouragement. Nous les recevons sans reproches comme sans arrière-pensée, aussitôt que les empêchements réels auront disparu ou quand la Société de publication, maintenue par des étrangers, sera en mesure de doubler le format de son journal, centupler ses matières et diminuer de moitié le prix de l'abonnement..... Pourtant, les premiers zélés n'ont pas songé à se demander si la chose pour laquelle ils allaient risquer des sommes relativement considérables, serait *dieu, table ou cuvette* !

Parmi les sociétés sœurs, plusieurs ont promis leur contingent d'abonnés ; d'autres ont ajouté des félicitations et la louange de notre initiative à la promesse d'un encouragement pratique. Un de nos correspondants entr'autres s'exprime comme suit : " Je me permettrai de féliciter votre société sur ses progrès et ses projets. Peu de Sociétés de bienfaisance ont un "Écho" ou journal. C'est un travail de géant que vous avez entrepris ; et nous ne pouvons faire autrement que de vous remercier au nom des Sociétés sœurs, pour cette entreprise qui devra, à la fois, assurer l'avenir de votre asso-

ciation et donner un fort encouragement à toutes les sœurs éloignées.

" Nous soumettrons votre journal aux membres de notre association à sa prochaine assemblée mensuelle. Déjà, plusieurs membres du comité ont inscrit leurs noms comme souscripteurs abonnés. J'ose espérer que nous trouverons les vingt-cinq qu'il nous faut pour obtenir la remise."

Nous nous permettons de signaler aussi la bienveillance à notre égard de quelques amis dévoués à notre Société : leur aide désintéressée mérite une mention toute particulière.

CONDITIONS

Le prix d'un abonnement est de \$1.00 par an. Nous accordons des abonnements de faveur à 75 cents pour les Sociétés de secours mutuel qui nous adresseront les noms d'au moins vingt-cinq abonnés. Pour avoir droit à cette remise, il faut absolument faire partie d'une association catholique de bienfaisance. Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus.



Comité de Régie

DIMANCHE, 29 MARS 1891

Présidence de B. C. Béland, Ecr., Président

Présents : MM. H. Langelier, E. Clapin, P. Fiset, J. A. Casavant, F. Decelles, D. Dumaine, F. Lajoie, A. Bernier, E. Boudreau et J. A. Cadette.

Après lecture, M. D. Dumaine propose que le rapport de la dernière séance soit approuvé. Secondé par M. F. Decelles et agréé.

Demandes pour admission : MM.,

Louis Goulet, cordonnier, 40 ans, Ste-Madeleine			
A. Tétreau, employé G. T. R.	39	"	"
I. D. Rainville, marchand	40	"	"
Philius Lussier, cultivateur	44	"	"
Eus. Boucher, aubergiste	42	"	"
Adélaré Lussier, commis	73	"	"
I. Fréchette, cultivateur	33	"	"
O. Boucher,	28	"	"